



YD IMMO

1 place du docteur about 33550 Langoiran

Barèmes des Honoraires de l'Agence

Carte T : 3301201700002011

Siret : 829840396000024

- Article 5 de la loi du 6 juillet 1989 -

- Article 6-1 de la loi du 2 janvier 1970 (loi Hoguet), loi ALUR du 24 mars 2014, en vigueur depuis le 27 mars 2014 -

TRANSACTIONS

Ventes de Maisons, Appartements, locaux commerciaux et Terrains

10 % TTC du prix net vendeur jusqu'à 60 000 €

8 % TTC du prix net vendeur de 60 001 à 100 000 €

7 % TTC du prix net vendeur de 100 001 à 150 000 €

6,5 % TTC du prix net vendeur de 150 001 à 200 000€

6 % TTC du prix net vendeur de 200 001 à 250 000€

5,5% TTC du prix net vendeur de 250 0001 à 300 000 €

5% TTC du prix net vendeur au-delà de 300 000 €

Minimum de perception : 3 000€ TTC

A la charge de l'acquéreur ou du vendeur précisé sur le mandat. Il est précisé que les prix de vente s'entendent avant enregistrement notaire.

LOCATIONS

	Charge locataire	charge bailleur
Honoraire de visite, constitution de dossier, bail :	5 € le M ²	5 € le M ²
Honoraire d'état des lieux	3 € le M ²	3 € le M ²
Honoraire d'entremise et négociation		60 €

Estimation : 120 € TTC